



Développement des services vélo

Depuis la LOM (Loi Orientation Mobilités) de 2019, Tisséo Collectivités, en tant qu'autorité organisatrice des mobilités, est dorénavant compétente pour organiser le développement des services de mobilité active.

Coordonnateur du schéma directeur cyclable

Tissé Collectiveités, en partenariat avec les autorités et collectivités compétentes, est en charge de la coordination pour l'élaboration du schéma directeur cyclable d'agglomération. Une gouvernance a été mise en place, avec l'Etat, la Région Occitanie, le Département de Haute-Garonne, Toulouse Métropole, le Muretain Agglo, le Sicoval, le SITPRT, la Save au Touch et les Côteaux Bellevue.

Nos premières mises en œuvre ont été la création de la « station V » à Labège et les services vélo sur le territoire Commute.

Les 4 objectifs

Développer des maillages entre les aménagements vélo des collectivités

Concevoir un réseau express vélo

+ d'infos : <https://www.tisseo-collectivites.fr/reseau-express-velo>

Promouvoir l'usage du vélo en développant des services de location

Le schéma directeur cyclable prévoit d'assurer la promotion de la pratique du vélo en mettant en oeuvre d'autres solutions, telles que :

- Le déploiement de services de location vélos (à l'exemple de VéloToulouse) pour les communes de la périphérie dont les mobilités actives sont les plus développées,
- La création d'un service de location longue durée de vélos à assistance électrique, à l'échelle du territoire des quatre intercommunalités,
- L'apport d'un soutien aux services visant des objectifs d'accompagnement et d'incitation aux pratiques cyclables : apprentissage en milieu scolaire et au sein des entreprises, ateliers d'auto-réparation.

Nos premières mises en œuvre ont été la création de la « station V » à Labège et les services vélo sur le territoire Commute.

Renforcer le cadre de gouvernance

Un guide pratique pour les aménagements

Pour les aménagements vélo, nous avons co-élaboré un guide de recommandations, en partenariat avec la Métropole, le Conseil Départemental de la Haute Garonne, Le Muretain Agglo, le SICOVAL, la Communauté de communes Grand Ouest Toulousain et la Communauté de communes des Coteaux de Bellevue.

Ce guide est aussi un outil d'aide pour les élus pour argumenter leurs décisions en faveur des aménagements de l'espace public.

Le service VélôToulouse

A partir de septembre 2024, Tisséo gèrera la location des vélos en libre-service, avec un service amélioré et étendu :

- Une nouvelle offre grâce à la **location de vélos à Assistance Electrique (50% du parc)** à partir de l'automne 2024
 - Un parc de 3 300 vélos en tout
- **117 nouvelles stations**, soit 400 stations en tout
 - Ces nouvelles stations seront implantées dans les faubourgs toulousains
- Jusqu'à 75 stations et 525 vélos, implantés dans les communes limitrophes à Toulouse à partir d'octobre 2025

Observatoire des pratiques cyclables

Cet observatoire est un état des lieux de la pratique du vélo en 2022.



TISSÉO COLLECTIVITÉS

7 esplanade Compans-Caffarelli, 31011 Toulouse Cedex 6